

DEMANDE DE RÉINTÉGRATION APRÈS CONGÉ DE LONGUE DURÉE

A retourner, par mail, à la DPE avant le 2 mai 2026

NOM

PRENOM..

ADRESSE PERSONNELLE

TELEPHONE

Pour bénéficier de la bonification de réintégration après congé longue durée (CLD) merci de répondre aux questions suivantes :

1/ Date de fin de votre CLD :

2/ Date de votre demande de réintégration auprès du Comité Médical :

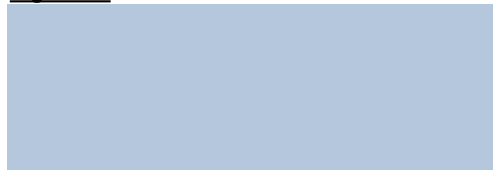
3/ Commune du dernier poste occupé :

Je demande une bonification suite à réintégration après congé de longue durée dans le cadre du mouvement intra-départemental.

Fait à

Le

Signature



[Voir le tutoriel pour signer numériquement votre document](#)



-Rappel : vous deviez être titulaire de votre poste pour bénéficier de la priorité

-Pensez à consulter régulièrement votre messagerie IProf **et** votre messagerie professionnelle de type prenom.nom@ac-montpellier.fr.

C'est essentiellement par ces biais que les communications liées aux opérations du mouvement auront lieu.

-Notez que pour toute question sur le mouvement vous pourrez obtenir des informations utiles sur le site ACCOLAD ou envoyer un mail à :

francoise.brissac@ac-montpellier.fr ou appeler la cellule information et conseil de la DSDEN 30 au **04.66.62.86.15**

Cadre réservé à l'administration